

Édition de Demelemestre (Gaëlle), « Notes sur la présente édition », Pouvoir et fédéralisme, p. 35-36

DOI: 10.15122/isbn.978-2-8124-4128-8.p.0035

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2013. Classiques Garnier, Paris. Reproduction et traduction, même partielles, interdites. Tous droits réservés pour tous les pays.

NOTES SUR LA PRÉSENTE ÉDITION

Notre projet est de rendre accessible au public français l'intelligence si originale du fédéralisme tel qu'abordé par Carl J. Friedrich. Nous avons traduit tous ses articles, ou publications indépendantes, ayant explicitement trait au fédéralisme, et leur présentation est faite suivant leur ordre chronologique de publication. Il nous semble que ces deux options permettent de mieux saisir, concernant l'idée du processus de fédéralisation en relation avec la conception du pouvoir relationnel, l'évolution de son angle d'approche et les différents aspects qu'il en aperçoit. Dans sa progression vers la notion de processus fédératif, nous retenons trois moments importants. Le premier est son travail sur des pensées « classiques » peu connues, dont Althusius fait figure de proue. On voit déjà émerger, dans l'introduction faite à la *Politica* d'Althusius en 1932, l'intérêt qu'il porte au pouvoir constituant et à la forme du pouvoir institué. Nous traduisons ici une partie du troisième développement de Friedrich sur l'arrière-plan littéraire d'Althusius, le 5^e paragraphe, consacré à la controverse juridicopolitique engagée par la pensée bodinienne, et une partie de son quatrième développement sur le concept central chez Althusius de consociatio, le 3e paragraphe, consacré à l'État et à son gouvernement. Ces textes se trouvent dans l'introduction faite par C Friedrich à Politica methodice digesta of Johannes Althusius, Cambridge, Harvard University Press, 1932, qu'il réédite ici en suivant la version de la troisième édition faite par Althusius en 1614. On trouvera ces deux textes aux pp. lvi-lx et lxxxiv-xciv de cet ouvrage. Pour faciliter la lecture, nous avons donné les désignations modernes des auteurs auxquels il est fait référence et nous signalons les termes anglais utilisés lorsque la traduction française ne correspond pas exactement au sens visé par la version anglaise.

Le second moment, rendu par le texte plus technique sur l'état du fédéralisme américain en 1936 – qu'il écrit avec un autre chercheur, Wolfgang Kraus –, présente une approche plus analytique du fédéralisme dans son mouvement institutionnel. Il s'agit d'une recherche pointue,

sur une période donnée et pour une institution politique type – l'État fédéral américain –, sur la dynamique institutionnelle du fédéralisme. Cet article écrit en allemand pour parler du développement institutionnel du fédéralisme aux États-Unis nous a conduit à des choix de traduction. Nous avons privilégié le sens que pouvaient avoir certaines expressions ou certains termes pour un lecteur français (*Bund*, p.ex, tantôt traduit par Union lorsqu'il renvoie au pôle unifié de membres particuliers, tantôt par fédération lorsqu'il renvoie au processus associatif engendrant une nouvelle forme politique). Les expressions en langue anglaise sont de C. Friedrich; nous en utilisons la traduction lorsqu'elles reviennent dans le texte. Nous signalons les termes allemands lorsqu'ils prêtent à confusion dans la traduction française.

Le troisième temps correspond à ce que l'on peut appeler, en ce qui regarde le fédéralisme, la période de maturité de C. Friedrich. Il a dégagé le concept central de fédéralisme comme processus, et réinscrit à présent intégralement les formes de l'institution politique dans ce mouvement processuel. On retrouvera la place centrale de l'histoire constitutionnelle américaine comme guide pour envisager le mouvement fédéraliste, dont le texte ici traduit de 1960 verra deux traductions allemandes en 1961 et 1962. Puis viendra l'inscription du processus de fédéralisation comme dynamique dépassant les distinctions classiques des domaines national et international, le premier texte de 1964 ici traduit, «International Federalism in Theory and Practice », étant repris sans changement de structure ou de contenu dans les traductions allemande (« Nationaler und Internationaler Föderalismus in Theorie und Praxis », in Politische Vierteljahresschrift, t. 2, 1964, p. 154-187) et espagnole (« Nuevas Tendencias en la Teoria y en la Practica del Federalismo», in Revista de Instituto de Ciencias Sociales, 1964, p. 47-66), non plus que dans sa reprise publiée en 1965 (« New tendencies in Federal Theory and Practice », in Jahrbuch des Öffentlichen Rechts der Gegenwart, N. 14, 1965, p. 1-14). Les deux derniers articles traduits abordent deux aspects du fédéralisme comme forme instituée de l'opposition¹ (dans son rapport à la requête moderne d'intégrer les différences dans la pratique gouvernementale) et comme ordre politique (dans son rapport à la constitution du sentiment national).

¹ L'article « Federalism and Opposition » a été publié par Friedrich dans la revue Government and Opposition, 1:3 (1966), p. 286-296. Nous remercions les maisons d'édition Governement and Opposition et Wiley-Blackwell de permettre ici la reproduction traduite de celui-ci.